

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **2 novembre 2020**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5
 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents :

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

125-20

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 5 octobre 2020.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	151.65
Remise Provinciale	1 100.30
Administration	2 561.66
Coordonnateur en loisir	3 017.00
Eau potable & Aqueduc	1 433.14
Eau usée & Égout	339.43
Voirie	1 676.23
RÉSEAU ROUTIER	
Entretien véhicule et équipement	573.81
Article quincaillerie, outil, piles, gants	245.24
Débroussaillage	7 752.20
Entretien éclairage public	762.81
Asphalte froide, sel à glace, bac roulant	361.77
Gestion castor	278.10
Essence, huile et diesel	779.30

MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (4/6)	1 888.84
LOISIR INTERMUNICIPAL	
Téléphone cellulaire	45.95
Frais publipostage	64.69
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	251.07
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	639.03
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	385.38
Téléphone (cellulaire)	31.69
Téléphone centre municipal octobre-décembre	33.45
Fond d'information du territoire	35.00
Contrat service photocopieur	143.53
Frais de postes (journal)	53.86
Frais de poste (analyse d'eau potable et usée)	158.99
Nettoyage égout pluvial	1 520.55
Honoraires service génie bilan de l'eau	1 376.35
Remplacement téléphone travaux publics	446.95
Balance versement entente inspecteur urbanisme	9 455.00
Réparation électricité centre et bassin eau usée	213.06
Pièces entrée de service aqueduc	228.82
Formation Loi 48	143.72
Réparation clôture puit	660.88
Réparation plomberie bâtiment et bassin eau usée	462.47
Aide financière camp de jour No 120-20	7 700.00
Aide financière stationnement église No 118-20	45 483.00
2e versement Sûreté du Québec No 116-20	15 984.00
	108 438.92

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

126-20

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

127-20 **VÉLOROUTE**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte de contribuer financièrement au projet de bonification de la Véloroute Desjardins, tronçon matapédien de la Route verte, pour une bande cyclable sur la route 297.

Maire

128-20 **DON**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ pour Les Grands Amis de la Vallée.

Maire

129-20 **DON**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse renouvelle leur adhésion à Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent, au montant de 100,00\$.

Maire

130-20 **CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES**

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances se tiendront le **lundi** et débuteront à **19h30** :

11 janvier	5 juillet
1 ^{er} février	2 août
1 ^{er} mars	7 septembre (6 : Fête du Travail)
6 avril (5 : Lundi Pâques)	4 octobre
3 mai	1 ^{er} novembre
7 juin	6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Maire

131-20 MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse nomme Monsieur Patrick Fillion, maire suppléant pour l'année 2021 et à titre de substitut du maire au conseil de la MRC de La Matapédia avec droit de vote.

Par la même résolution, le conseil autorise Monsieur Patrick Fillion à signer les chèques et les documents de la municipalité, en l'absence ou incapacité d'agir du maire.

Maire

Mention DÉCLARATION DON / MARQUE D'HOSPITALITÉ

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare n'avoir reçu aucune déclaration des membres du conseil municipal pour avoir reçu un don, une marque d'hospitalité et/ou tout autre avantage en 2020.

Nadine Beaulieu, dg/sec-trés

132-20 AVIS DE RETARD PAIEMENT DE TAXES

Il est proposé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'envoi de relevé d'état de comptes pour les taxes impayées.

Maire

133-20 **DATE ADOPTION BUDGET**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse fixe l'adoption des prévisions budgétaires 2021, au lundi 14 décembre 2020 à 19h00 au centre municipal, 120 rue Principale.

Maire

134-20 **LOCATION GARAGE MUNICIPAL**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la location du garage municipal à Fraser Transport- Excavation Inc.

Le tarif de location est de 1 200,00\$ par mois, électricité inclus, pour une période allant du 15 novembre 2020 au 15 avril 2021.

Par la même résolution, le conseil demande une copie de leur police d'assurance.

Maire

135-20 **REDEVANCES CARRIÈRE-SABLIÈRE**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse établi pour l'année financière 2021, les montants applicables au calcul des droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière, à 0,61\$ par tonne métrique et à 1,16\$ par mètre cube, sauf pour la pierre de taille, qui sera à 1,65\$ par mètre cube.

Maire

136-20 **ENTRÉE DE SERVICE EAU**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'installation d'une entrée de service d'eau potable pour la Ferme Jolipré Holstein Inc., au 490 route 132.

Maire

137-20**TABLE RÉGIONALE FAMILLE**

Considérant que l'ensemble des citoyens matapédiens est représenté par la Politique régionale municipale 2019-2022 de la MRC de La Matapédia;

Considérant que notre municipalité a à cœur les intérêts des familles;

Considérant que notre municipalité désire contribuer, grâce à la participation de sa ou son représentant (e), au suivi continu du plan d'action de la Politique familiale municipale de la MRC;

Considérant que notre municipalité a la volonté, grâce à la participation de sa ou son représentant (e), d'être présente aux rencontres de la Table dont les objectifs sont, notamment, d'échanger les bons coups famille, de s'inspirer, de s'informer et de partager les pratiques gagnantes pour les familles au cœur des municipalités;

En conséquence, il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse nomme Madame Nancy Lévesque à titre de représentante famille de notre municipalité à la Table régionale famille de la MRC de La Matapédia

Maire

138-20**RENOUVELLEMENT SERVICE INFORMATIQUE**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le renouvellement du contrat de service informatique de PG Solutions à 5 962,61\$ pour l'année 2021.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 20h45.

Président

Secrétaire